



SAINT PAUL LA COSTE

SEPTEMBRE 2015 EDITION 30

EDITO

Chers amis de St Paul,

Nous avons eu très chaud cet été, une longue période sans précipitations, ce qui a vraisemblablement provoqué trois fuites sur les réseaux ; mais à part cela nous n'avons pas manqué d'eau au robinet. Des contrôles ont été effectués la nuit, c'est le seul moyen de déceler les défauts de nos réseaux.

La rentrée est là, déjà nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école, du collège ou du lycée ; quelques changements inévitables, déjà annoncés, liés aux transports et à nos finances. Les congés sont terminés pour le plus grand nombre, ce qui va nous permettre de nous mettre à jour sur les anciens dossiers.

Enfin cet été nous avons reçu une bonne nouvelle, concernant la déclaration d'utilité publique des sources du Joncas : enquête publique conjointe va débattre le 7 septembre et durer un mois. Nous en aurons ainsi fini avec un dossier entamé depuis dix ans.

Nos associations ont quand même réussi à nous faire aimer la fête sur la place du village, nous leur devons un grand merci, souhaitons que le forum de septembre réunisse tout le monde.

C'est aussi le temps de la chasse, nous comptons sur nos amis chasseurs pour réduire considérablement le nombre de sangliers qui font beaucoup de dégâts aussi bien dans les jardins que dans les prairies ou les bois.

Je vous souhaite une bonne rentrée, un bel automne avec le souhait de ne pas revoir les périodes diluviennes de 2014.

Claude CHAPON
Le Maire

DANS CE NUMÉRO

EDITO	1
ENQUETE PUBLIQUE	2/3
TRAVAUX PONTS VOIES COMMUNALES	4/5
MOBILISATION RESEAU EAU	6/7
TRANSPORT SCOLAIRE MEMO	8/9
AGENDA ETAT CIVIL	10/11

Avis aux saint paul- lains non- résidents:

Pour recevoir le journal de Saint Paul dans votre résidence principale; il suffit de nous faire parvenir une enveloppe timbrée .

ENQUETE PUBLIQUE



Nous avons enfin reçu, après de nombreuses années d'instruction, l'arrêté de Monsieur Le Préfet en date du 7 août 2015. Deux enquêtes publiques seront proposées à la population entre le 7 septembre 2015 et le 5 octobre 2015, concernant les sources du Joncas :

- l'une relative aux deux captages dans le but d'obtenir la déclaration d'utilité publique (DUP),
- l'autre relative au parcellaire pour le périmètre de protection rapproché qui compte de nombreuses parcelles privées.

L'avis d'enquête joint, et l'arrêté du 7 août 2015 seront à votre disposition à la mairie dès le 7 septembre 2015 et jusqu'à la fin de l'enquête.



AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES (Déclaration d'Utilité Publique et Parcellaire)

COMMUNE de SAINT PAUL LA COSTE

Enquêtes préalables à l'autorisation, au titre du Code de la Santé
Publique, des captages dits « Sources du Joncas »
situés sur le territoire de la commune de SAINT PAUL LA
COSTE et alimentant ladite commune

Des enquêtes publiques, préalables à l'autorisation, au titre du Code de la Santé Publique, des captages dits « Sources du Joncas » sont organisées, par arrêté du Préfet du Gard, du **lundi 7 septembre 2015 à 15 h au lundi 5 octobre 2015 à 17 h**, dans la commune de SAINT PAUL LA COSTE.

Pendant toute cette période, chaque intéressé pourra consulter le dossier d'enquête et noter sur un registre d'enquête ses observations aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de SAINT PAUL LA COSTE.

Par ailleurs, les observations du public pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur pendant la durée des enquêtes à la mairie de SAINT PAUL LA COSTE (Mairie de SAINT PAUL LA COSTE-Place du Temple-30480 SAINT PAUL LA COSTE) désignée siège des enquêtes. Il pourra être également fait usage de l'adresse électronique de cette mairie suivante : mairie.saintpaulacoste@gmail.com.

Madame Danièle GROSSELIN, désignée commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif de NÎMES, recevra le public en mairie de SAINT PAUL LA COSTE :

- le **lundi 7 septembre 2015 de 15 h à 17 h**,
- le **vendredi 18 septembre 2015 de 15 h à 17 h**,
- le **lundi 5 octobre 2015 de 15 h à 17 h**.

Madame Ligia GUEZOU a été désignée commissaire enquêteur suppléant par le Tribunal Administratif de NÎMES.

L'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquêtes publiques sera mis à la disposition du public auprès de la mairie de SAINT PAUL LA COSTE ainsi qu'à la Délégation Territoriale du Gard de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon dont le siège est 6, rue du Mail à NÎMES. Après la clôture des enquêtes publiques, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés aux mêmes lieux dans le délai de 45 jours.



Nos communes vont-elles disparaître ?

Journée nationale d'action le 19 septembre 2015

L'association des maires de France, relayée par l'association des maires du Gard propose d'organiser une journée nationale d'action dans toutes les communes (ou EPCI) de France.

Cette manifestation aura lieu symboliquement lors de la première journée du patrimoine : **la commune est un patrimoine en danger.**

Les élus de notre commune vous accueilleront à la mairie ou à la salle polyvalente de 10h00 à 12h00, ce jour là pour parler

- de la réforme territoriale et de la baisse des dotations avec toutes leurs conséquences
- Pour recueillir votre adhésion massive à la défense de la commune, un patrimoine en danger

Un registre sera mis à la disposition des personnes présentes qui voudrons manifester leur mécontentement par écrit, elles pourront également le faire par mail à l'adresse de la mairie : mairie.saintpaullacoste@gmail.com.

Une campagne médiatique nationale vient de commencer avec les premiers jours de septembre, elle sera relayée par de nombreuses actions locales.

A St Paul, nous nous proposons de fermer la mairie le vendredi 18 septembre 2015, un panneau sera installé devant le bureau quelques jours avant.

Notre commune, votre mairie, c'est le premier service de proximité mis à votre disposition.

Le samedi 19 septembre 2015, après avoir partagé tous nos points de vue, il vous sera remis un document dans lequel vous pourrez lire le ressenti de nos élus par rapport aux réformes qui se préparent.

Le Maire

PONT DE ROBINSON

Sera fermé à la circulation durant la journée de 8h00 à 17h30 à compter du 23 septembre 2015, pour une durée de deux semaines

Travaux : étanchéité, revêtement définitif, peinture

PONT DE ROUBARBEL

Les élus de la vallée ont souhaité que la fermeture du pont pour les travaux interviennent très tôt en janvier, pour éviter les prolongations en mai. Nous avons demandé une réunion des chefs de service du département et des élus dès le mois de juillet, cette réunion n'a pas eu lieu, elle devrait être annoncée dans les prochains jours.

Nous vous communiquerons le moment venu les dispositions qui seront prises dans un souci de réduire au mieux la gêne occasionnée par cette nouvelle fermeture.

Nous demandons une réunion publique pour que chacun puisse s'exprimer et amener peut être des idées nouvelles.

Nous vous donnerons les détails de cette nouvelle fermeture dès que nous en aurons pris connaissance.





LIMITATION EN TONNAGE :

Nous vous avons déjà parlé et nous l'avons écrit, les voies communales antérieurement limitées à 5 tonnes ont été portées à 12 tonnes pour satisfaire les besoins des entreprises locales respectueuses.

Tout notre réseau routier est donc limité à 12 tonnes, des autorisations de voirie peuvent être délivrées aux personnes qui le demandent, dans la mesure où il n'y a pas de franchissement de ponts ou de murs de soutènement qui ne sont pas fait pour supporter des passages intensifs de lourdes charges.

Deux exceptions nous ont contraint à ramener le tonnage à 3.5 tonnes :

- le vieux chemin de Fontane (murs fragiles)
- Le pont de Rouffié (fragilisé par les intempéries de 2014)

Quelques contentieux surgissent à cause de l'irrespect de certains riverains, nous tentons d'y mettre de l'ordre, tous les élus sont sensibilisés à cette forme d'incivilité parce que la dégradation des voies coute cher à la collectivité. Nous essayons toujours de demander réparation des dégâts au travers d'une transaction écrite pour éviter des suites judiciaires toujours possibles.

Quoique certains puissent en dire, le maire conserve en tout temps ses pouvoirs de police, sur la voirie, comme ailleurs afin de protéger le reste de la population.

RESEAU EAU

C'est été encore, nous sommes intervenus, en trois points sur les réseaux AEP pour colmater des fuites parfois importantes.

A Mandajors : une première fois, des constatations relevées, il pourrait s'agir d'une fuite ancienne qui n'a été décelée qu'au moment où l'eau est apparue en surface.

Nous savions depuis plusieurs mois que nous avions des pertes, l'avenir nous dira après réparation en juillet s'il s'agissait de la fuite antérieure.

A Terre Blanche, au dessus du ruisseau, la conduite s'est déboîtée occasionnant un geyser jusqu'à vider dans son intégralité le bassin de Fontane— la cause : l'érosion, l'affaiblissement du terrain, le passage du gibier, le réseau est apparu subitement en surface. Après avoir raccordé la conduite, il faudra dès septembre procéder à une réparation complète.

Enfin au Villaret, là la fuite était moins importante, mais nécessitant aussi une réparation rapide par l'employé communal.

Pourquoi une telle chasse aux fuites ? Cette démarche nous est impérativement demandée par l'agence de l'eau, au-delà nous continuons à payer des taxes sur l'eau prélevée, qui là repart dans la nature ; tout cela contribue à l'augmentation épisodique du prix du m³ d'eau.

Il faut donc prévenir et se prémunir contre ce type de pertes.



TRANSPORT SCOLAIRE



Nous avons annoncé très tôt ce que seraient les effectifs scolaires à cette rentrée 2015-2016.

Le syndicat des transports ne s'est pas trop pressé pour décider d'un remaniement des deux réseaux. Une réunion s'est tenue à la mairie le lundi 24 août avec les responsables des transports

SMTBA et KEOLIS, nous avons rapidement informé les familles concernées par les quelques changements :

1– les primaires : la ligne du haut est maintenant confondue avec celle du bas qui disparaît pour le moment compte tenu des inscriptions déjà réalisées, c'est en effet le car du haut qui remontera jusqu'à Guilhem, y fera demi tour et repartira vers les écoles de Cendras.

2– Les secondaires, sans changement le bus assure le haut et le bas jusqu'à Roubarbel où il fera demi tour avant le pont.

Cette année nous assistons à une mutation dans les effectifs scolaires du primaire au secondaire.

CUEILLETTE DE SAISON

Comme chaque année, nous mettons en place l'affichage utile au respect des propriétés privées.

Nous ne sommes pas pour un affichage systématique, mais il y a des lieux où cela est nécessaire pour convaincre les gens venus d'ailleurs de ne pas dépouiller de leurs biens les agriculteurs et les propriétaires.

Là aussi, nous pourrions sévir en déposant plainte auprès des autorités judiciaires, nous pouvons faire intervenir le garde champêtre de la vallée ou la police rurale de l'agglomération, avec des éléments précis : jour, heure, marque, immatriculation, couleur d'un véhicule ou encore nombre de personnes en délit.

Nombreux sont encore persuadés que la nature appartient à tout le monde....

MEMO

RAPPEL AUX INSCRITS

ATELIER CALYGRAPHIE AVEC LIZ AZRIA

LE 10 SEPTEMBRE 2015 A PARTIR DE 9H30

AUX TERRASSES DE ST PAUL



REUNION PUBLIQUE VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015 A 17 H00
SALLE MARIE DURAND

**PERMETTRE A TOUS CONCITOYENS D'ACCEDE A UNE COMPLE-
MENTAIRE SANTE AUX MEILLEURES CONDITIONS GRACE AU PRIN-
CIPE DE MUTUALISATION PROPOSE PAR L ASSOCIATION ACTIOM**

**VOUS SOUHAITEZ VOTER LORS DES PROCHAINS
SCRUTINS DE DECEMBRE, INSCRIPTION EN MAIRIE
AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2015.**

**FIRA 1ER NOVEMBRE 2015, ATTENDONS REUNION POUR DE-
FINIR LE THEME ET L'ORGANISATION DE CETTE JOURNEE.**

A SUIVRE TRES PROCHAINEMENT

FORUM ASSOCIATION

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015 17H00

SALLE MARIE DURAND

**FORUM ASSOCIATIONS , ENTREPRISES ET PROPRIETAIRES DE
CHAMBRES D'HOTES SERONT REUNIS AFIN DE MIEUX SE FAIRE
CONNAITRE.**

SUIVI DU VERRE DE L'AMITIE

AGENDA DES SORTIES

SEPTEMBRE :

Samedi 12 septembre : FORUM des ASSOCIATIONS et des ENTREPRISES de la Commune à partir de 17 heures (Salle Marie Durand)

Mardi 15 septembre : PA SA PA : Lecture à la Bibliothèque à 18 heures

Dimanche 27 Septembre : FOIRE A LA CHATAIGNE (La Cessénade)

OCTOBRE:

Dimanche 11 octobre : Repas Eglise Catholique (salle Marie Durand)

NOVEMBRE :

Dimanche 1^{er} Novembre : FIRA (Mairie)

Samedi 7 novembre : Comité d'Animation : LOTO 20h30 (salle Marie Durand)

Mardi 10 novembre : PA SA PA : Lecture à la Bibliothèque à 18 heures

Samedi 21 novembre : AIC : LOTO 20H30 (salle Marie Durand)

Dimanche 29 novembre : LES AMIS DE L'EGLISE : LOTO 14H30 (salle Marie Durand)

DECEMBRE :

Dimanche 6 décembre : Saint Paul Motor Club : TELETHON Randonnée

Mardi 8 décembre : PA SA PA : Lecture à la Bibliothèque à 18 heure

Samedi 19 décembre : Saint Paul Motor Club : Assemblée Générale 18 heures (salle Marie Durand)

AGENDA DES SORTIES

Réveillon du 31 décembre 2015

**Un repas succulent préparé par Monsieur MOHCINI le
Chef des Terrasses de St Paul la Coste pour votre réveillon
de la Saint Sylvestre**

n'hésitez plus renseignements et réservations

avant le 30 novembre 2015

au 09 82 12 35 69 ou 06 45 48 55 17



ETAT CIVIL

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons la disparition de
Monsieur Alphonse, Casimir PIERREDON survenu le six juillet 2015

Et

De **Monsieur SEGUIER** père de Christophe SEGUIER, Guilhem, survenu trop tôt.

Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances.



Nous adressons avec retard à Madame Lise IZRIA et Monsieur Rémi MARTINS nos félicitations pour la naissance de leur enfant, un beau petit garçon prénommé Will, Ilan né le 16 février 2015.



URGENCES

Pompiers: 18

SAMU: 15

Centre anti poison: 04 91 75
25 25

Gendarmerie (Saint Martin de
Valgalgues):
04 66 86 00 69

ERDF: Centre Appel Dépanna-
ge
0810 333 030

INFOS PRATIQUES

OBJETS ENCOMBRANTS

Il est impératif de téléphoner au service des encombrants quelques jours avant de déposer quoi que ce soit hors des points de collecte habituel. Tél.: 04 66 55 60 93

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

Téléphone: 04 66 30 64 49

Courriel :

mairie.saintpaullacoste@gmail.com

Site web :

<http://saint-paul-la-coste.fr/>



Cabinet médical pour la vallée du Galeizon

Docteur MOUSSANT : 2 rue Vincent Faïta à Cendras. Tel 04 66 43 08 76

consultations du lundi au samedi de 9 h à 12 h

et les lundi, mercredi et jeudi de 15 h à 18 h 30.

Le médecin visite aussi à domicile

Réalisation, Rédaction, photos , Impression: Claude CHAPON, Serge BASTIDE,
Katy ERDELYI.

Ne pas jeter sur la voie publique